Électricienne-Bobineuse | Électricien-Bobineur (15 à 25 ans)

RÉF | 6587

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de : Mettre en place l'organisation technique de l'atelier; Diagnostiquer de pannes mécanique et électrique de machines électriques (MAE); Assurer le démontage des organes mécaniques d'un moteur électrique (MOE); Assurer le démontage d'organes électriques d'un MOE; Effectuer le bobinage d'un moteur électrique simple; Assembler des composants électriques et mécaniques d'un MOE; Mettre en service des ME; Assurer la maintenance de ME en atelier et sur site.

Programme

- **Connaissances générales :**

  Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

  Organisation technique de l'atelier; Les moteurs électriques simples; Les moteurs asynchrones triphasés; Les machines particulières; Les condensateurs; L'asservissement des moteurs; Les machines électriques dans les installations industrielles.

- **Pratique en entreprise :**

  Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisé, l'apprenant suivra des cours connexes.

  Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :
  - formation théorique au centre de formation;
  - formation pratique en entreprise.
  Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

  Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire

indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

SFPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 UCCLE
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation